

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

ENQUETE PUBLIQUE

**Portant sur le projet d'extension du
CREMATORIUM du
cimetière de l'Aiguillon à NEVERS - 58000**



Annexes

SOMMAIRE

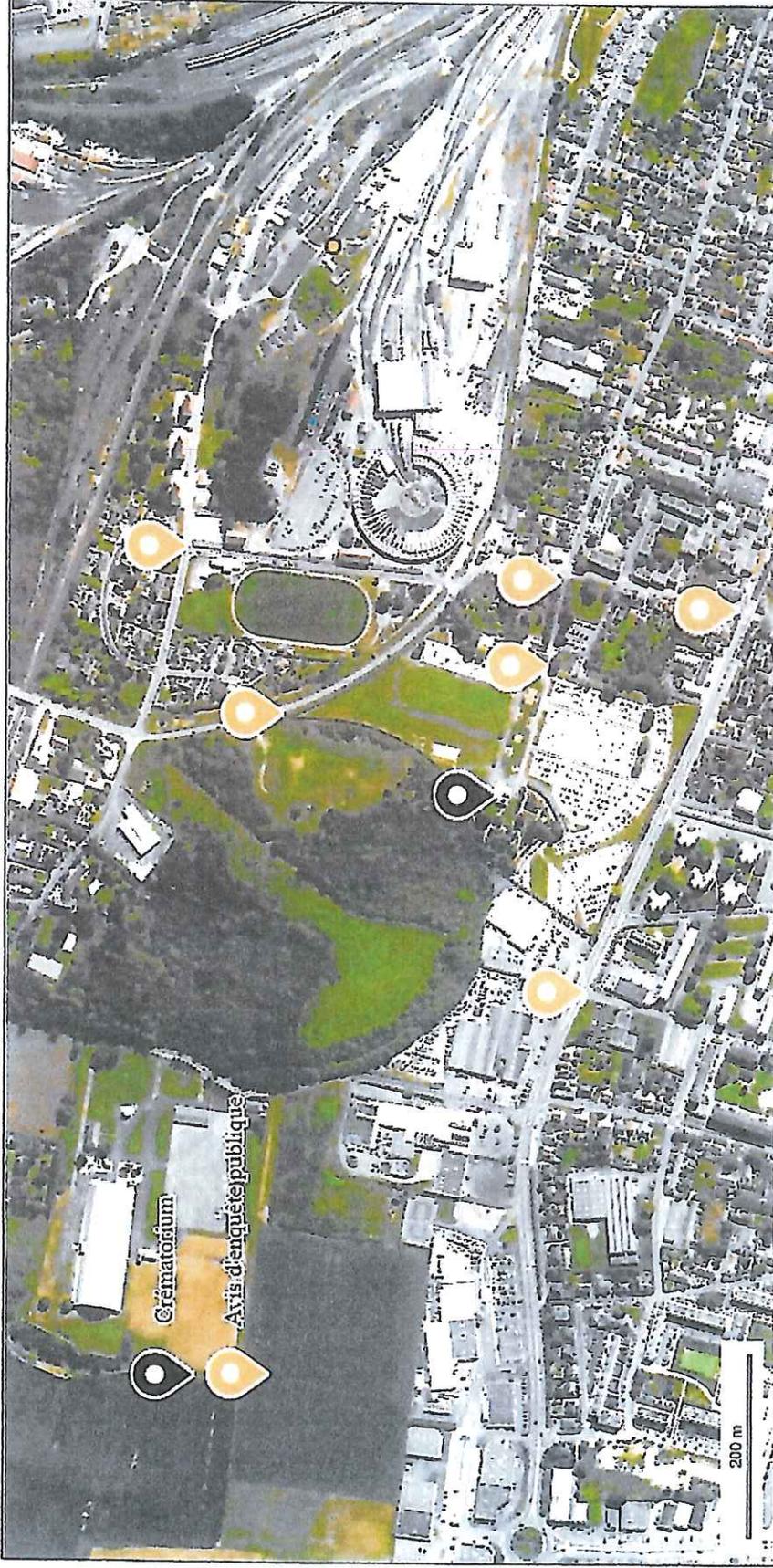
Annexe n°1	Plan de situation de l'affichage
Annexe n°2	Certificat d'affichage de Monsieur le Maire de NEVERS
Annexe n°3	Lettre d'accompagnement du PV de synthèse des observations
Annexe n°4	Procès verbal de synthèse des observations
Annexe n°5	Réponses du maître d'œuvre
Annexe n°6	Zone de chalandise
Annexe n°7	Phasage des travaux

13/07/2017

géoportail

Carte - Géoportail

AFFICHAGE



© IGN 2016

Longitude : 3° 08' 02" E
Latitude : 46° 59' 52" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>

Annexe n°1

Annexe n°2

DEPARTEMENT

de la Nièvre

COMMUNE

de Nevers

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

(Adresse de retour : Préfecture de la Nièvre – Pôle Environnement – 40 rue de la préfecture – 58026 NEVERS CEDEX)

Je soussigné, Maire de la commune de ... NEVERS
certifie que l'arrêté de M. le Préfet de la Nièvre en date du ... 15 mai 2017
portant ... ouverture d'une enquête publique relative à l'extension
du crématorium du cimetière de l'Aiguillon situé sur
le territoire de la commune de Nevers
.....
.....
a été publié le 29 mai 2017 dans la commune de ... Nevers
et qu'il a notamment été affiché à la porte de la mairie de ... Nevers
et aux cimetières de l'Aiguillon et Jean Gauthier
du ... mardi 13 juin 2017 au ... jeudi 13 juillet 2017

Fait à NEVERS , le 17 JUL. 2017

Le Maire,



Michel SUET
Adjoint au Maire délégué aux Finances,
à la Commande Publique
et au Fonctionnement Interne

Annexe n°3

Dominique VARENNES
4, impasse des Champs Pâteux
58400 LA CHARITE SUR LOIRE

Tél : 03.86.70.24.85
Portable : 06.58.54.24.91
Mail : dominique.varences@orange.fr

Société OGF
31, rue de Cambrai
75946 PARIS Cedex 19

Référence : Décision du tribunal administratif du 04 mai 2017 n° E17000049/21
Objet de l'enquête : Extension du crématorium du cimetière de l'Aiguillon à NEVERS
Durée de l'enquête : 31 jours

Monsieur le Directeur,

L'enquête publique relative à l'extension du crématorium du cimetière de l'Aiguillon à NEVERS s'est terminée le 13 juillet 2017 à 17h30.

Une publicité dans deux journaux locaux, le quotidien du Journal Du Centre et l'hebdomadaire du Journal Du Centre - Édition du Dimanche, un affichage sur les panneaux municipaux, sur les lieux du projet ainsi qu'une insertion sur le site internet de la préfecture de la Nièvre ont contribué à une très bonne information du public.

Malgré tout, aucune observation n'a été consignée ni sur le registre d'enquête publique, ni par voie électronique.

Par conséquent, seules des questions et demandes de précisions supplémentaires, demandées par le commissaire enquêteur, figurent dans le procès verbal de synthèse joint à la présente lettre d'accompagnement.

Conformément aux dispositions de l'article R,123-18 du code de l'environnement et à l'article 7 de l'arrêté préfectoral, je vous demande de m'adresser sous 15 jours, vos réponses et/ou précisions à chaque question consignée dans le présent procès verbal de synthèse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

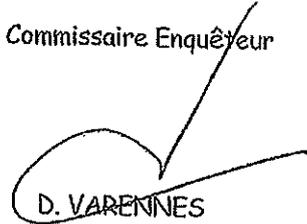
La lettre d'accompagnement et le procès verbal de synthèse (2 pages) sont remis aux représentants de la Société OGF lors de la réunion du 18 juillet 2017 au siège de l'agence des Pompes Funèbres Générales à NEVERS.

Monsieur le Directeur de l'Environnement
et des Crématoriums



Jean Antoine GOURINAL

Le Commissaire Enquêteur



D. VARENNES

Annexe n°4

PROCES VERBAL DE SYNTHESE
des observations orales et des observations consignées dans le registre
d'enquête,
dans les courriers remis en main propre et par voie électronique

Référence : Décision du tribunal administratif du 04 mai 2017 n°E17000049/21

Objet de l'enquête : Extension du crématorium du cimetière de l'Aiguillon à
NEVERS

Durée de l'enquête : 31 jours

Objet du présent procès verbal de synthèse

Comme le prévoit la réglementation, le présent procès verbal établi par le commissaire enquêteur au terme de l'enquête publique est remis à la Société OGF, pour permettre à Monsieur Jean Antoine GOURINAL, directeur des Crématoriums et de l'Environnement d'avoir la connaissance la plus complète possible des préoccupations, remarques et suggestions qui ont été exprimés par le public pendant l'enquête et celles du commissaire enquêteur.

Il appartient à la société OGF de faire parvenir son mémoire en réponse aux observations et questions complémentaires dans un délai de 15 jours, avant que ne soient établis le rapport et les conclusions d'enquête.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Rappel sur la consultation des personnes publiques associées.

En application de l'article L 143-40 du code de l'urbanisme, la préfecture de la Nièvre les personnes publiques associées.

Un courrier 27 mars 2017 de la Direction Régionale de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement précise qu'aucun avis ne sera donné sur le projet.

Par courrier du 06 avril 2017, l'Agence Régionale de Santé précise que « le projet qui consiste en l'extension du crématorium de NEVERS, n'appelle aucune remarque » et donne un avis favorable au projet.

Observations du public

Aucune observation n'a été consignée sur le registre d'enquête publique et enregistrée par voie électronique

Observations et questions complémentaires du commissaire enquêteur.

En complément de nos échanges, je souhaite, en vue de la rédaction de mon rapport et de mes conclusions d'enquête, avoir des précisions sur :

1. Interactions entre la période de travaux du chantier et de la continuité de l'activité du crématorium.

Pouvez vous me communiquer les dispositions spécifiques prises pour ne pas perturber la tranquillité du site et la quiétude des familles lors des cérémonies pendant les travaux, ainsi que l'organisation projetée des différentes phases du chantier. Y aura-t-il des interruptions d'activité, obligeant les familles à se déplacer dans les installations voisines ?

2. Rejets atmosphériques

Dispositions envisagées pour informer le public sur le suivi de la qualité des rejets atmosphériques et les contrôles et leurs rythmes effectués par l'organisme accrédité.

3. Contrat de Concession Réhabilitation/Extension/mise au normes/Exploitation.

Fournir au commissaire enquêteur les annexes au contrat signé les 6 & 7 avril 2016 par Monsieur THURIOT Denis, Maire de Nevers et Monsieur Philippe LEROUGE, Président Directeur Général de la société OGF.

Annexe n°5

De : Rodrigues, Catherine

Envoyé le : vendredi 21 juillet 2017 09:43

À : D. VARENNES

Cc : guillaume.guisier-gibone@ville-nevers.fr; Jorry, Clémence; Robert, Didier

Objet :

Bonjour Monsieur Varennes,

Suite à notre rencontre veuillez trouver en annexe le courrier signé par Monsieur Jean-Antoine GOURINAL.

Concernant vos demandes de précisions :

1/ Interactions entre la période de travaux de chantier et la continuité de l'activité du crématorium :
Vous trouverez également le phasage des travaux.

Pendant les travaux il n'est pas prévu d'arrêt de l'activité. Au fur et à mesure des réunions de chantier nous présenterons les travaux à venir 2 semaines à l'avance afin de se poser à chaque fois la question des aménagements des horaires de crémation.

Les travaux bruyants ne seront réalisés en aucun cas pendant une cérémonie.

Pendant la réalisation des travaux de la phase 4 nous mettrons en place une palissade de chantier afin de cacher le chantier à la vue des familles.

2/ Rejets atmosphériques :

Nous réalisons un contrôle des rejets atmosphériques tous les 2 ans.

Le rapport est mis à disposition des familles.

Nous réalisons déjà ces contrôles – le dernier date du 22/10/2016 (en annexe le rapport)

3/ Contrat de concession réhabilitation : extension / mise au normes / exploitation :

Vous trouverez en annexe le contrat avec les annexes

En ce qui concerne le sujet que nous avons évoqué concernant le rejet des eaux de toiture, nous vous confirmons, qu'OGF mettra en place un filtre de type déverseur d'orage

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Cordialement,

Catherine RODRIGUES

Responsable de projets

OGF

Direction des Crématoriums et de l'Environnement

31, rue de Cambrai

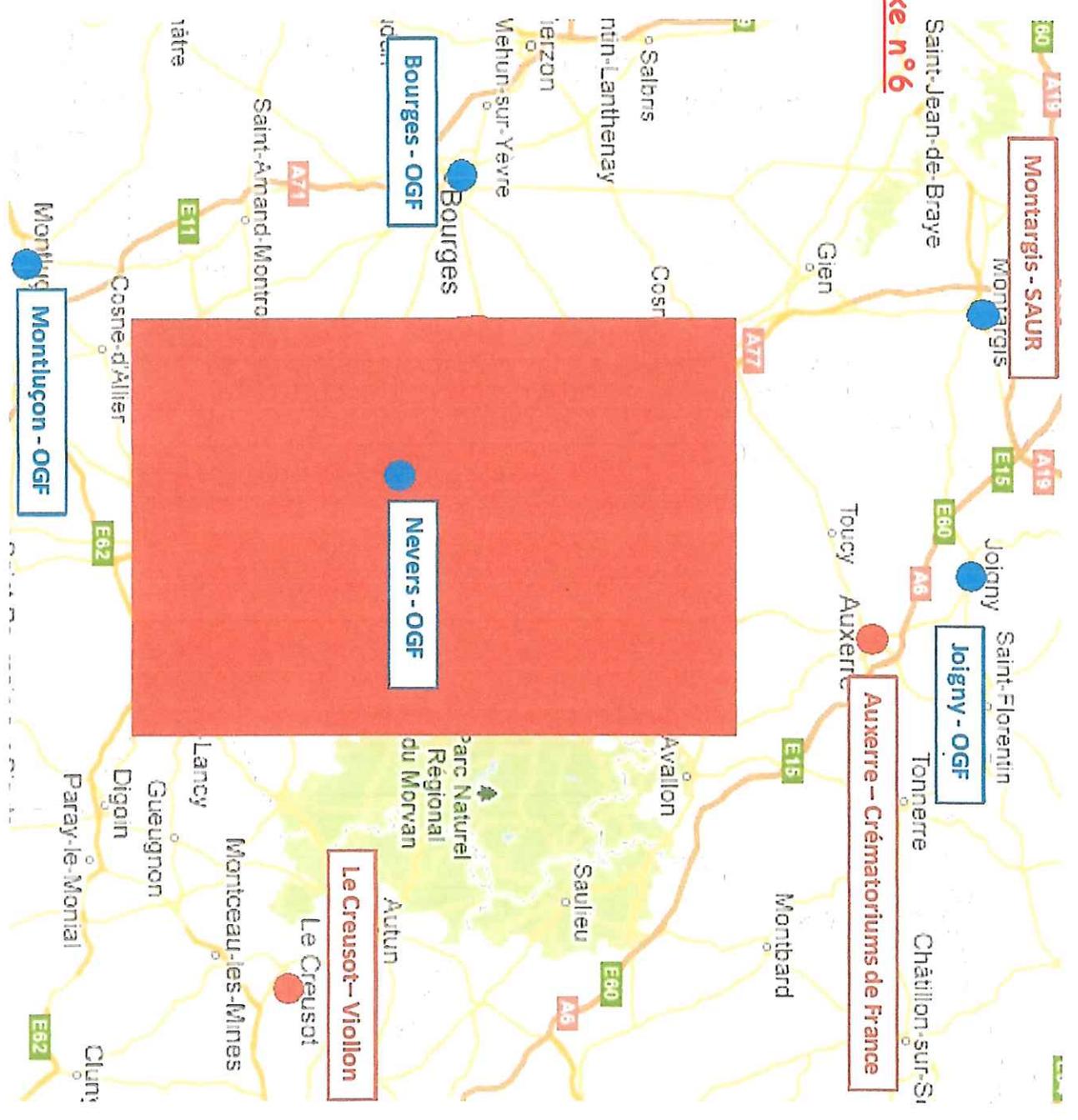
75946 PARIS Cedex 19

Tél. : +33.(0)1.55.26.01.82

Fax : +33.(0)1.55.26.57.78

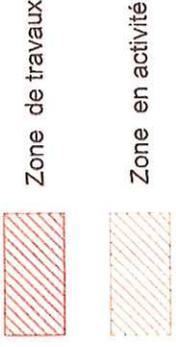
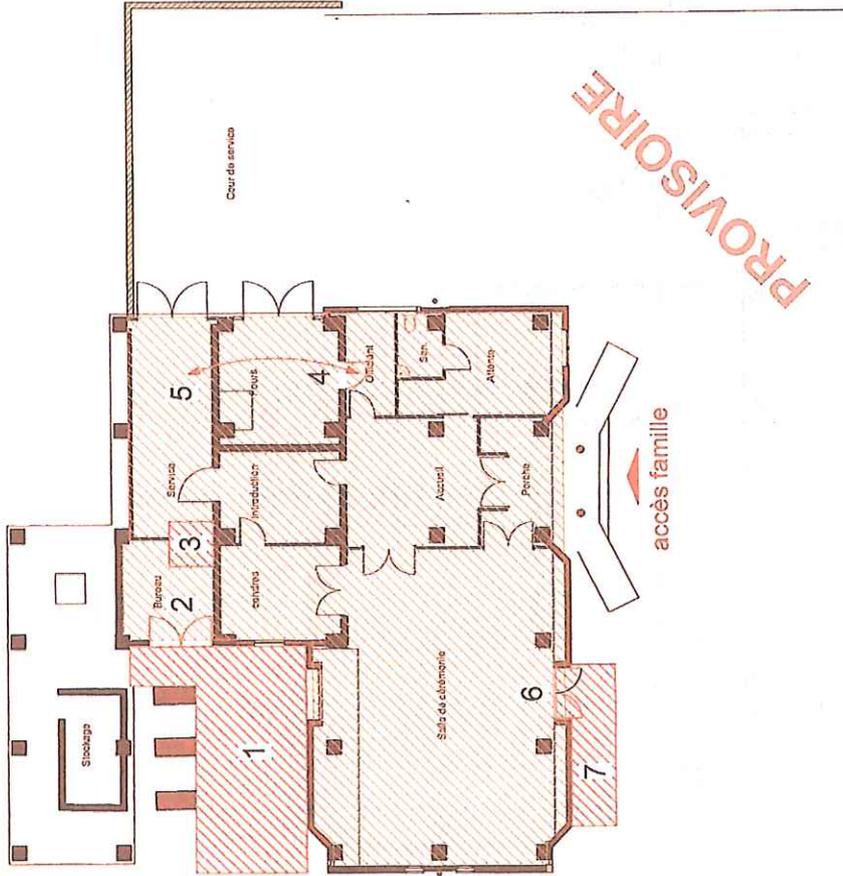
Mobile : +33.(0)6.08.76.25.19

Annexe n°6



TRAVAUX PRELIMINAIRES

Annexe n°7



- 1 - Aménagement de voirie pour accès service
- 2 - Création porte d'accès service
- 3 - Suppression porte existante et agrandissement de la baie
- 4 - Création porte CF1h pour accès salle de four
- 5 - Transfert dépôt urnes dans armoire fermant à clé
- 6 - Création porte (future salle de convivialité)
- 7 - Aménagement accès provisoire

M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12	M13	M14	M15
----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

